

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
Centre de Développement des Technologies Avancées

CDTA

## Avis d'attribution Provisoire

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 4080200011006055



Le Centre de Développement des Technologies Avancées informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°21/CDTA/2022 du 18/05/2022 portant sur : **la fourniture du consommable des imprimantes au profit du Centre de Développement des Technologies Avancées**. Que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur de l'entreprise suivante ;

ENTREPRISE RETENUE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	OBSERVATIONS
ETS TOUMI LEILA NIF : 298116130321342	Deux (02) Jours	1 165 348,42	Offre la moins disante Montant corrigé

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès du Directeur de Centre de Développement des Technologies Avancées, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première diffusion de l'avis d'attribution provisoire de l'opération, qui donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus.

Pour les soumissionnaires désirant voir les résultats de délibération de la commission d'évaluation, sont tenus de se présenter au Direction, de Centre dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours à compter du premier jour de la diffusion du présent avis d'attribution provisoire.